

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 15 décembre 2022 à 18h30 au 62, chemin de la Rivière-Aux-Canards, et conformément au *Code municipal* sont présentes, mesdames les conseillères, France Cloutier, Shawna Doucet, Isabelle Plante et Marie-Pierre Gagnon formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Madame le maire, Hélène Boulanger est absente.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier et Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe sont également présents. Madame Lafleur agit à titre de greffière.

1.0 Ouverture de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

Madame Shawna Doucet, mairesse suppléante, ouvre la séance ordinaire du conseil du 6 décembre 2022 à 18h30 après constatation du quorum.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022**
- 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022**
- 3. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1. Adoption – Règlement R-211-12-22 modifiant le règlement R-89-12-08 décrétant l'établissement d'un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités
 - 4.2. Adoption du règlement R-212-12-22 Règlement sur les taux de taxation et compensation pour l'exercice financier 2023
 - 4.3. Dépôt du rapport financier 2021
 - 4.4. Adoption – Contrat de travail du directeur général
 - 4.5. Affection – Projets d'investissement
- 5. TOURISME**
 - 5.1. Autorisation – Dépôt de projet au fonds de soutien Signature Innovation de la MRC de Minganie
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. CLOTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

2.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 15 décembre 2022 tel que proposé.

Résolution 2022-12-06-2.0

3.0 Signification de l'avis de convocation

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 à 18h30 conformément à l'article 153, 2^e alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 11^e jour du mois de décembre 2022.

4.0 ADMINISTRATION

4.1 Adoption – Règlement R-211-12-22 modifiant le règlement R-89-12-08 décrétant l'établissement d'un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités

CONSIDÉRANT l'avis de motion a été donné par la conseillère Marie-Pierre Gagnon et le dépôt du projet de règlement R-211-12-22 lors de la séance du 6 décembre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Plante, appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité;

Que le règlement n° R-211-12-22 « Règlement décrétant l'établissement d'un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités » soit adopté par le conseil.

Résolution 2022-12-15-4.1

4.2 Adoption du règlement R-212-12-22 Règlement sur les taux de taxation et compensation pour l'exercice financier 2023

CONSIDÉRANT l'avis de motion a été donné par la conseillère France Cloutier et le dépôt du projet de règlement R-212-12-22 lors de la séance du 6 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ par madame France Cloutier, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité;

Que le règlement n° R-212-12-22 « Règlement sur les taux de taxation et compensation pour l'exercice financier 2023 » soit adopté par le conseil.

Résolution 2022-12-15-4.2

4.3 Dépôt du rapport financier 2021

CONSIDÉRANT QUE la firme MNP a déposé les états financiers pour l'année 2021;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2021 tel que soumis par le vérificateur

Résolution 2022-12-15-4.3

4.4 Adoption – Contrat de travail du directeur général

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gravel a occupé le poste de directeur greffier-trésorier par intérim du 1^{er} juin 2020 au 17 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gravel occupe le poste de directeur général greffier-trésorier depuis le 18 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines approuve le contrat de travail préparé par la FQM;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de se signer le contrat de travail

IL EST PROPOSÉ par madame France Cloutier, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité :

QUE soit adopté le contrat de travail du directeur général, greffier-trésorier tel que déposé par la FQM;

QUE madame Hélène Boulanger, maire, soit autorisée à signer le contrat de travail

Résolution 2022-12-15-4.4

4.5 Affectation – Projets d'investissement

CONSIDÉRANT la multitude des projets d'infrastructures en cours;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite effectuer une saine planification financière de ses projets;

CONSIDÉRANT que la municipalité a prévu utiliser les sommes provenant de la Romaine 3 et 4 pour plusieurs projets d'investissement afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal des citoyens;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE soit affecté aux différents projets d'investissement un montant de 250 000\$ pris à même le surplus libre;

QUE le solde non utilisé pour ceux-ci soit remis au surplus affecté pour les affectations des projets d'investissement futurs.

Résolution 2022-12-15-4.5

5.TOURISME

5.1 Autorisation – Dépôt de deux projets au fonds de soutien *Signature Innovation* de la MRC de Minganie

CONSIDÉRANT le cadre du volet 3 du Fonds régions et ruralité du MAMH dans lequel s'inscrit le projet « Signature innovation » de la MRC de Minganie;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité

QUE soit autorisé le dépôt de deux projets au fond « Signature Innovation de la MRC de Minganie, le premier pour la mise en place d'une navette pour les visiteurs et le second pour la production d'un plan d'aménagement de la Pointe du Château et l'ajout d'espace au camping municipal;

QUE M. Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier, soit autorisé à signer les demandes d'aide financière et tout document en lien avec ces demandes.

Résolution 2022-12-15-5.1

6.0 Période de questions

Il n'y a pas de questions.

7.0 Clôture et levée de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité de clôturer la séance extraordinaire du conseil du 15 décembre 2022.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame la mairesse suppléante, Shawna Doucet, lève la séance ordinaire du 15 décembre 2022 à 18h39.

Résolution 2022-12-15-7.0

Shawna Doucet
Mairesse suppléante

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe